

Roissy, Amstelveen le 19 août 2009

AIR FRANCE KLM SE RETIRE DE LA PROCEDURE DE PRIVATISATION DE CZECH AIRLINES

Le groupe Air France-KLM a aujourd'hui informé le ministre tchèque des Finances de sa décision de se retirer de l'appel d'offres portant sur la privatisation de la compagnie Czech Airlines (CSA).

La situation économique actuelle a significativement affecté l'industrie du transport aérien. Dans de telles circonstances, Air France-KLM estime que la compagnie Czech Airlines pourrait être amenée à se concentrer sur le développement et la mise en œuvre d'un plan de redressement autonome visant un retour à la rentabilité.

Dans ce contexte, Air France-KLM souhaite renforcer le partenariat existant déjà entre le Groupe et la compagnie CSA, et continuer à explorer avec celle-ci tout nouveau secteur de coopération qui leur serait mutuellement profitable.